

## **Service Agronomie**

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du Bulletin de Santé du Végétal vigne n° 1

## A retenir:

Oïdium : sur des cépages sensibles voire très sensibles et sur parcelles à historique une application de soufre est à envisager après les risques de gelées

## Oïdium:

Le stade 3-4 feuilles étalées est présent sur la majorité des ceps. Il est possible d'envisager une application de soufre après les risques de gelées. La prise en compte des gelées est prioritaire sur la présence d'oïdium donc aucun traitement n'est à envisager avant la fin du risque de gel. De toute façon compte tenu des températures annoncées sur les prochains jours, la pression de l'oïdium devrait peu évoluer

Un point précis sera fait la semaine prochaine.

Vous trouverez ci-dessous différents liens:

- pour retrouver l'ensemble des matières actives des produits utilisables : e-phy catalogue produits phyto
- l'état des lieux 2023 des résistances aux différentes molécules utilisées : note nationale





La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. La Chambre d'agriculture est titulaire d'un contrat d'assurance n°32075969X-2124 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques

Rédaction: Josselin Palussière

Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès -BP 1727 -03017 Moulins cedex Tél: 04 70 48 42 42 -Fax 04 70 46 30 69 -cda.03@allier.chambagri.fr